



AEB, c/o CIAV 60, Boulevard Carnot  
78110 Le Vésinet

## Elections Municipales Le Vésinet 2014

### Questions d'AEB aux candidats

### Réponse de Stanislas Chesnais

1 mars 2014

Les membres d'AEB souhaitent connaître les positions des différents candidats sur les points ci-dessous. Une réponse aussi précise que possible et compatible avec les finances de la commune sera appréciée. Ces réponses seront publiées sur le site d'AEB.

#### 1. PLU

- a. Comptez-vous modifier le PLU ?  
Non, sauf circonstances techniques ou contraintes légales.
  
- b. Si oui, quelles modifications souhaitez-vous faire ?  
.....  
.....  
.....
  
- c. Conserverez-vous les 9 emplacements réservés pour les logements sociaux ?  
Oui.
  
- d. Dans trois ans, voterez-vous pour que le PLU reste de la compétence de la commune ?  
Oui. Nous sommes plusieurs communes dans la boucle à avoir ce même objectif de conservation de la maîtrise de notre PLU.

#### 2. Ecoquartier Parc Princesse

- a. Comment allez-vous **relier** le quartier Princesse au reste du Vésinet ?  
Nous mettrons en place des petites navettes électriques selon un axe Nord-Sud (et également Est-Ouest : rond-point de la République-Centre) pour relier Princesse, le Centre (dont le collège du Cèdre), Charmettes et Merlettes de façon à ce qu'un "ado" de Princesse puisse se rendre en toute sécurité en plein hiver au stade des Merlettes.  
Nous développerons également un réseau de piste cyclable sécurisée, avec un axe avenue de la Princesse.
  
- b. Quelles solutions préconisez-vous aux questions de **circulation et de stationnement** dans le quartier Princesse, déjà saturé ?  
Nous regrettons que les municipalités précédentes n'aient pas intégrées le projet de ZAC avec le reste du quartier afin d'en redessiner notamment les axes de circulation, les dessertes,... Et Croissy aurait dû être associée à cette réflexion. Ce que nous ferons.  
Notre projet de navettes douces servira aux habitants du quartier mais pas à ceux qui viennent d'ailleurs.  
Le sujet est le stationnement aux abords des gares. Au niveau régional, on ne peut demander aux gens de prendre les transports en commun sans leur mettre à disposition une offre de stationnement de grande capacité.  
Dans le cadre des chantiers pôles gares, il faudra intégrer la réalisation de vastes parking souterrains.
  
- c. **Cimetière de l'hôpital** : qu'envisagez-vous pour cet espace : réhabilitation, déménagement, autre ?  
Le cimetière de l'hôpital devrait être conservé et réhabilité dans le cadre de l'aménagement. N'ayant pas été associés aux négociations avec l'aménageurs, nous ne pouvons néanmoins préjuger de ce qui a été conclu (déplacement du cimetière vers le cimetière du Vésinet si nous avons bien compris). La concertation primera dans la recherche d'une solution.



AEB, c/o CIAV 60, Boulevard Carnot  
78110 Le Vésinet

- d. **Maison des Associations** : comment la concevez vous, quelles activités ?  
Nous interrogerons les différentes associations (AEB, MJC,...) pour déterminer avec elles les besoins. Le budget de 1m€ prévu avec l'aménageur nous semblant pouvoir largement couvrir les besoins. Il conviendra de déterminer un projet juste, notamment pour ne pas induire des coûts d'entretiens prohibitifs.
- e. **Sécurité** : comment voyez-vous la mise en sécurité de l'Ecoquartier Parc Princesse ?  
Notre parti pris est que l'Ecoquartier n'est pas séparé ou différent du reste du Vésinet. Notre approche est de développer la vidéoprotection active (en mettant quelqu'un derrière les écrans) et un éclairage urbain moderne (et écologique).  
Nous privilégions aussi la collaboration avec les autres communes voisines. La collaboration active avec Croissy sera primordiale compte-tenu aussi du fait que 400 logements sont prévus de l'autre côté du Chemin de Ronde.
- f. **Activités** : lesquelles souhaitez-vous développer dans l'Ecoquartier ? Quelle surface leur sera consacrée ?  
N'ayant pas eu accès à ce qui a été convenu avec l'aménageur et le préfet (pour permettre le passage du PLU) mais comprenant que la construction de logements est privilégiée contre le développement d'activités, il nous est difficile de répondre à cette question.  
Néanmoins, nous souhaiterions voir se développer des commerces d'animation (restaurants,...) visant à dynamiser la vie dans l'Ecoquartier. La réflexion avec Croissy nous paraît là encore importante.
- g. **Etablissement** pour personnes âgées, **foyers** : en prévoyez-vous, quels types d'établissements ?  
Nous pouvons envisager une résidence pour senior. Mais comme indiqué dans notre programme, nous envisageons la construction d'un EHPAD en centre ville.
- h. **Commerces** avenue de la Princesse : comment allez-vous les développer ? Quel parking ?  
Les déplacements n'ont pas été analysés et le stationnement en double file avenue de la Princesse deviendra probablement impossible avec une voie y débouchant. La solution d'un parking souterrain est à étudier.  
Notre politique sera la même que dans le reste du Vésinet avec l'utilisation du droit de préemption sur les baux commerciaux pour véritablement aménager le commerce dans le quartier.
- i. **Groupes de travail et commissions** concernant l'aménagement de l'Ecoquartier Princesse : êtes vous d'accord pour faire participer AEB à toutes ces instances ?  
Bien sur. Nous associerons l'AEB, les représentants des commerçants et toutes les bonnes volontés qui souhaiterons participer à l'aménagement du quartier.

### 3. Cadre de vie et développement du Vésinet

- a. comment envisagez-vous les **transports** dans l'ensemble du Vésinet ?  
Nous souhaitons la mise en place de navettes Nord-Sud et Est-Ouest (CF. réponse 2a) et de pistes cyclables spécifiques.  
Il faut désenclaver les quartiers et faciliter les déplacements (sécurisés) de ceux qui manquent d'autonomie : les jeunes, les handicapés et les seniors.
- b. Quelle sera **votre politique de l'arbre** ? Quel effort êtes-vous prêt à consentir pour améliorer la couverture arborée du Vésinet qui a tendance à se réduire constamment ?  
Nous voulons la développer. Le travail sur l'AVAP auquel sera bien sur associée l'AEB en sera la base de travail.



AEB, c/o CIAV 60, Boulevard Carnot  
78110 Le Vésinet

Il faut continuer à planter, mais aussi sensibiliser les particuliers sur l'importance du respect du patrimoine arboré de leurs propriétés. Et ne négligeons pas l'entretien. C'est la tempête de 99 qui a fait le plus de dommages, "abattant" des arbres en grand nombre.

- c. Que proposez-vous pour "mieux gérer" les **stationnements des non résidents** qui se garent dans le quartier Princesse uniquement pendant la journée pour aller prendre le RER ?  
Il faut leur offrir une solution à la hauteur de l'enjeu de réduction des déplacements en voiture. On ne peut pas vouloir que les gens délaissent leurs voitures pour se rendre dans Paris et ne pas leur offrir des solutions de parking appropriées. Nous travaillerons avec le département et la région sur le sujet.  
Et nous mettrons donc en place un stationnement résidentiel ("gratuit pour les riverains") pour éviter le phénomène des voitures ventouses qui pénalise habitants et commerçants.
- d. Quelle est votre position vis-à-vis de **l'intercommunalité** ? Quelles économies en attendre ?  
Nous devons d'abord reprendre notre place entière, et négocier de bonne foi et en bon intelligence. L'intercommunalité est une chance pour réaliser ce que nous voulons entreprendre. Nous devons y puiser toutes les ressources possibles pour nos investissements.  
L'équipe sortante n'a fait qu'accentuer notre mauvaise image et développer le ressenti négatif à notre égard. Encore jeudi 13 mars dernier, lors de la dernière réunion CCBS, concernant la ligne 19, le maire Didier Jonemann a placé le Vésinet une fois de plus au banc des communes de la boucle. Alors que nos partenaires avaient accepté de voter le PLD (Plan local de déplacement) en y intégrant l'amendement présenté par le Vésinet et qui conditionnait le vote favorable de la ville, le Maire a choisi de voter contre ce PLD, provoquant de ce fait la suppression de cet amendement et le retour à un texte plus dur pour Le Vésinet.  
Du point de vue des bénéfices économiques, tout ne viendra pas de la CCBS mais du partage de ressources (personnels, matériels,...) avec nos voisins les plus proches. Nous avons déjà commencé à négocier avec eux.

\*\*\*\*\*